

Demande intersyndicale de créations de postes dans les services académiques de Toulouse proposée au CTS du 11 février 2013

FO – FSU – CGT

Les personnels des services académiques de Midi-Pyrénées ont payé un lourd tribut à la RGPP et aux diverses fusions-mutualisations ces dernières années. Aujourd'hui ils ne comprendraient pas d'être écartés de la reconstruction de l'Ecole de la République, ils n'acceptent pas de continuer à être sacrifiés, même au nom de la MAP (modernisation de l'action publique). C'est pourquoi nous réclamons :

- la création de postes dans les services académiques de Midi-Pyrénées pour leur permettre d'assurer les missions qui leur sont dévolues. Nos organisations syndicales revendiquent avec les personnels administratifs (EPLÉ et services académiques) les ouvertures de postes, partout où elles sont nécessaires. Ces créations doivent être obtenues auprès du ministère.
- un changement radical de la politique de management dans l'académie pour y intégrer une véritable prise en compte des conditions de travail des collègues. Pour cela, l' encadrement devrait être le relais des personnels sur le constat que l'état actuel des services académiques ne permet plus à ses personnels d'assurer un service public de qualité et que les conditions de travail sont devenues dans certains secteurs insupportables.

Nous demandons que l'administration examine les situations des collègues particulièrement exposés identifiées ci-dessous. Cette liste ne saurait être exhaustive, mais ici, les personnels ont fait remonter vers nos syndicats leur malaise, leur impossibilité à remplir leurs missions, voire leur souffrance quotidienne :

- contrôle de légalité des actes et des budgets des EPLE
- gestion des personnels enseignants du 1er degré
- gestion des examens professionnels
- gestion des bourses
- pôle administratif et financier mutualisé de la DSI

Nous attendons que Monsieur le Recteur nous présente un plan d'action détaillé, pour la rentrée 2013, prenant en compte les revendications unitaires ci-dessus et traduisant un politique tenant véritablement compte des conditions de travail et de l'intérêt des usagers.

Les représentants au CTS des organisations :

FO – FSU – CGT